

Le 15 janvier 2014,

Union syndicale Solidaires

A Thierry LEPAON secrétaire général de la CGT

Cher camarade,

Dans le prolongement des débats de notre récent Comité national, nos fédérations, syndicats nationaux professionnels et unions départementales interprofessionnelles ont souhaité que nous nous adressions à la CGT, au vu de la situation sociale et syndicale.

Nous ne nous étendrons pas ici sur le contexte, sur ce que vivent les salarié-es, les chômeurs-ses, les jeunes en formation, les retraité-es. Le système capitaliste organise un partage de plus en plus inégalitaire des richesses, la confiscation par le patronat et les actionnaires d'une part de plus en plus importante de la rémunération due aux salarié-es, le chômage et la précarité, la destruction de la protection sociale, des services publics et des droits sociaux.

L'Union syndicale Solidaires considère que nous devons à la fois organiser, soutenir et renforcer les luttes locales ou sectorielles qui permettent de résister aux prétentions patronales, et construire les conditions d'une rupture avec ce système. Nous notons de fortes similitudes avec des orientations défendues par la CGT, notamment ce que porte votre actuelle campagne sur le coût du capital.

L'unité syndicale est souhaitée par les salarié-es, et elle est nécessaire pour construire les meilleurs rapports de force face au patronat et au gouvernement. Aussi, lorsque CFDT et CGT ont conjointement convoqué une réunion intersyndicale, fin 2013, nous y avons participé, contrairement à FO et CGC. Un texte engageant les organisations syndicales à travailler ensemble sur différents sujets (emploi, investissement, justice fiscale, pouvoir d'achat, services publics) a été élaboré. L'Union syndicale Solidaires a dit son accord pour participer à ce travail.

Mais une plate-forme revendicative n'a d'intérêt que si nous prenons les moyens de voir satisfaites ses revendications. Nous avons demandé que le débat sur les mobilisations à organiser soit posé dans l'intersyndicale ... et ceci a été refusé. Le blocage rencontré à ce propos limite considérablement l'intérêt d'une déclaration qui, finalement, laisse croire qu'il sera possible d'imposer nos revendications au gouvernement et aux patrons, sans agir collectivement, sans peser sur le rapport de forces. C'est la conception habituelle d'organisations comme la CFDT, la CFTC ou l'UNSA, mais nous ne comprenons pas que la CGT ait accepté de laisser de côté, le débat sur les nécessaires mobilisations.

De même, nous nous interrogeons sur la décision de nous exclure des réunions intersyndicales nationales ultérieures. Nous ne pensons pas que l'unité choisie au niveau confédéral (CGT – CFDT – UNSA – FSU) correspondent à ce qui se passent

en matière revendicative dans les entreprises, les services, les localités. Les dernières déclarations confédérales dans le cadre unitaire que vous avez choisi sont, inévitablement, marqué par le fait qu'une moitié des organisations signataires était favorables, par exemple, à la signature de l'accord pour l'(in)sécurisation de l'emploi et à la contre-réforme des retraites.

Concernant la journée d'action interprofessionnelle que vous avez annoncé pour le 6 février, nous notons que dans plusieurs rencontres interfédérales sectorielles très récentes (finances publiques, cheminots, douanes), les fédérations CGT n'ont pas du tout cité cette échéance, voire n'ont pas souhaité en discuter lorsque nos camarades de fédérations Solidaires proposaient d'examiner comment s'y inscrire. Dans les départements, les situations sont variables mais nous constatons une forte tendance à ne pas nous associer, à l'exemple de l'Ile-de-France puisqu'une manifestation régionale interprofessionnelle CGT est annoncée sans le moindre contact avec nos camarades de Solidaires en Ile-de-France.

Toutes ces difficultés affaiblissent le camp de ceux et celles que nous représentons. Nous pensons toutefois que l'échange direct permet de gommer des incompréhensions. Aussi, nous vous proposons une rencontre entre nos organisations nationales afin de discuter des conditions dans lesquelles l'unité syndicale est possible, souhaitable et recherchée.

L'initiative contre l'extrême-droite du 29 janvier, que nous préparons ensemble (CGT – Solidaires – FSU) depuis la fin de l'année 2013, illustre les possibilités de travail commun, qui plus est sur un sujet essentiel. Mais, en lien avec la lutte antifasciste et aussi au-delà de celle-ci, la nécessité de l'unité syndicale sur des bases revendicatives offensives, l'unité syndicale pour construire des mobilisations de masse, l'unité syndicale contre les prétentions patronales, nous paraît déterminante et c'est aussi un élément de réponse à la montée de l'extrême-droite.

L'annonce du « pacte de responsabilité » s'inscrit dans le paysage social décrit plus haut. Le patronat paiera moins de cotisations sociales et les salarié-es régleront la facture au travers de la baisse des dépenses publiques, la dégradation de la redistribution sociale (dont la sécurité sociale) et des services publics. Parler de contreparties à ces largesses est une plaisanterie. Voilà des décennies que les gouvernements successifs multiplient les exonérations de cotisations sociales pour le patronat et que le chômage ne cesse d'augmenter. Ce pacte d'impunité patronale et la manière dont il est commenté par les différentes organisations syndicales confortent, nous semble-t-il, l'analyse précédemment développée.

Souhaitant que vous donniez suite à notre proposition, nous nous rendons disponibles à la date que vous fixerez pour une rencontre entre nos deux organisations.

Reçois cher camarade nos salutations syndicalistes.

Pour l'Union syndicale Solidaires :

Annick Coupé, porte-parole nationale